

Éliane Viennot

Cherchez l'erreur
Ce qui a été tricoté pour renforcer la suprématie masculine
peut être détricoté pour favoriser l'égalité

(Paru dans Le Nouveau Magazine littéraire de février 2019)

Longtemps, les opposants à la « féminisation » ont contesté cet objectif au nom du respect de la langue. La première Déclaration de l'Académie (1984), qui s'élevait contre la *Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes* créée par Yvette Roudy, se terminait ainsi par ces phrases menaçantes : « Des changements, faits de propos délibéré dans un secteur, peuvent avoir sur les autres des répercussions insoupçonnées. Ils risquent de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage, et qu'il paraîtrait mieux avisé de laisser à l'usage le soin de modifier. » Phrases que l'Académie allait répéter dans sa deuxième Déclaration (2002), puis dans la troisième (2014). On peut parier qu'elles ne figureront pas dans la prochaine. En effet, on sait aujourd'hui que personne d'autre qu'elle n'a cherché à faire des *changements, de propos délibéré*, dans différents secteurs de la langue française, en prenant le risque de *mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage*.

Le premier de ces secteurs est le vocabulaire. L'usage voulait qu'on nomme les femmes au féminin et les hommes au masculin. Les « Messieurs » et leurs adeptes décidèrent que les noms féminins d'activités prestigieuses qu'ils estimaient masculines devaient disparaître ; et que les femmes s'opiniâtrant à les pratiquer seraient nommées au masculin, « pour la raison que ces mots n'ont été inventés que pour les hommes qui exercent ces professions » (Bescherelle, 1834). Adieu donc *autrice, compositrice, écrivaine, médecine, peintresse, philosophe, poétesse, professeuse, traductrice...* en attendant les condamnations provoquées par l'accès des femmes aux diplômes (*avocate, chirurgienne, doctoresse, pharmacienne...*), puis à la haute fonction publique et à la politique (*magistrate, ministre, officière, proviseuse...*). Adieu le pronom *la* qui désignait les femmes (« je suis veuve et je la resterai »), en dépit de leurs protestations : si je disais autrement, expliquait Mme de Sévigné, « j'aurais l'impression d'avoir de la barbe au menton ».

Le deuxième secteur est celui des accords de plusieurs noms avec un adjectif ou un participe passé. L'usage voulait qu'on accorde selon l'oreille, avec le nom le plus proche, ou selon le sens, avec le mot jugé le plus important. Les grammairiens masculinistes décidèrent que « le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » (Vaugelas, 1647). Pourquoi plus noble ? « À cause de la supériorité du mâle sur la femelle » (Beauzée, 1767). Règle reformulée et « démocratisée » par la III^e République, au profit de la ritournelle qu'on connaît.

Le troisième secteur est un effort global pour renforcer les pouvoirs du masculin en le faisant passer pour un « non genre » (du neutre, disent certain·es, alors que le neutre n'existe plus en français). Beaucoup de formes qui fléchissaient en genre et en nombre (participes présents, participes passés antéposés, certains

adjectifs...) furent bloquées sur le masculin singulier – et dites « invariables », pour masquer le tour de passe-passe. Le masculin fut décrété « générique », c'est-à-dire apte à décrire les populations mixtes. Et le mot *homme* fut défini comme pouvant signifier « les deux sexes » – en dépit de tous les usages, et au grand dam des faiseurs de lois inégalitaires, nombreux en France jusqu'en 1944.

Ces réformes ont longtemps été ignorées, voire contestées ou moquées. C'est l'école primaire obligatoire qui les a incrustées dans les têtes des enfants, parce qu'elle en a été chargée. Elle pourrait aujourd'hui (en fait : depuis soixante-dix ans) cesser de conforter en sous-main la suprématie masculine au travers de règles et d'usages linguistiquement inappropriés, et psychologiquement dévastateurs¹.

On voit que la langue française n'a pas besoin d'être « féminisée ». Elle a en revanche un urgent besoin d'être « démasculinisée ». Il suffit de le vouloir, et rien n'est plus simple. La plupart des préconisations formulées en faveur d'un langage égalitaire (non sexiste, non discriminant, inclusif...) reposent sur des ressources séculaires, jamais complètement disparues, intuitives. Les rares innovations apparues consistent en un nouveau type d'abréviation à l'écrit (pour grouper deux mots en un seul), et en quelques néologismes (*toustes, iels, ceux...*), qui ne « prendront » que si les usager·es les trouvent utiles. Et tout ça est gratuite !

¹ Je mêle ici deux conventions du langage inclusif : l'ordre alphabétique (*règles et usages*) et l'accord de proximité (*inappropriés ... dévastateurs*).